

Convocation du 22 janvier 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-sept du mois de janvier à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, du mois de janvier sous la présidence de Monsieur Anaël ROBERT, Maire.

NOM et PRÉNOM	FONCTION	Présent / Excusé / Absent	Procuration à...
ROBERT Anaël	Maire	Présent	
ALUS Denis	1 ^{er} adjoint	Présent	
TAILLANDIER Audrey	2 ^{me} adjoint	Présente	
DELAUNAY Nicolas	3 ^{me} adjoint	Présent	
MAUSSION Daniel	4 ^{me} adjoint	Présent	
LELANDAIS Vanessa	1 ^{re} conseillère déléguée	Présente	
ROBERT Bernard	2 ^{me} conseiller délégué	Présent	
FAURE Dominique	Conseiller	Présent	
GREFFIER Bernard	Conseiller	Excusé	
VOISINE Anne-Laure	Conseillère	Présente	
CHAUVIRE Sylvain	Conseiller	Présent	
DUTERTRE Augustin	Conseiller	Présent	
LERAUT Fabien	Conseiller	Présent (en visio)	
DURAND Caroline	Conseillère	Présente	
LETARD Ludmilla	Conseillère	Présente	

Présents : 14

Quorum : 8

Excusés ayant donné procuration : 0

Nombre de votants : 14

Excusés non représentés : 1

Non excusés : 0

Secrétaire de séance : Bernard ROBERT

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 17 DECEMBRE 2020

Monsieur le Maire propose d'adopter le procès-verbal du 17 décembre 2020.

VOTE A MAIN LEVEE	
POUR :	14 voix
CONTRE :	0 voix
ABSTENTION :	0 voix

DELIBERATIONS

DCM 2021-001 : LOTISSEMENT PLANCHERONDE 2 : VENTE DU LOT N° 11-G871

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a été saisi d'une demande d'achat du lot n° 11 du lotissement Plancheronde 2 par Monsieur BOUCHET Mathias et Madame BERRY Coraline demeurant à Le Tertre de Chanveaux Saint-Michel et Chanveaux 49420 OMBREE D'ANJOU et demande au conseil municipal de donner son avis sur la vente de ce lot.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DONNE** un avis favorable à la demande de Monsieur BOUCHET Mathias et Madame BERRY Coraline pour la vente de la parcelle n° 11 cadastrée section G n° 871 du lotissement Plancheronde 2 d'une superficie de 840 m² au prix de 25 200 € HT :
 - 30 € HT le m²
 - Marge de 29.36 € le m²
 - TVA (20 %) sur marge soit 5,872 € le m²
 - Soit 35,872 € TTC le m²
 - **Soit un prix total de 30 132.48 € TTC**
- **PRECISE QUE** les droits de mutation, frais notariés et autres sont à la charge de l'acquéreur,
- **DESIGNE** Maître Mathilde EMERIAU, Notaire à CANDE, pour établir l'acte de vente,
- **PRECISE** que l'adresse postale de la parcelle est : 4 impasse des Saules (délibération du 26/11/2015)
- **AUTORISE** Monsieur le Maire (ou son représentant) à signer tous les documents relatifs à cette décision et notamment l'acte de vente.

VOTE A MAIN LEVEE

POUR :	14 voix
CONTRE :	0 voix
ABSTENTION :	0 voix

Pour extrait certifié conforme,
Challain-La-Potherie, le 29 janvier 2021
Le Maire
Anaël ROBERT

